Cher(e) Président(e),

Cher(e) Responsable GST,

Cher(e) Responsable Jeunesse,

Notre District 112D s'est à nouveau engagé, avec les Districts 103 Est de France et 113 du G-D du Luxembourg, à organiser dans le courant du 1^{er} semestre 2025 pour sa 3^e édition un « *Prix Lions des Arts visuels* » dans la discipline artistique de la **Photographie**.

Le thème retenu pour cette année Lion est le même que celui de l'année passée, et s'intitule « *Notre nature est belle, apprécions sa diversité* ».

Ce prix est destiné à promouvoir des nouveaux talents parmi les jeunes. Il a pour objet de les faire connaître et de contribuer ainsi au rayonnement de la photographie au sein même de ces 3 Districts jumelés.

Le concours est ouvert à tous les jeunes amateurs résidant impérativement dans les 3 Districts. Les participants devront être âgés de 12 à 25 ans et présenter leur photo prise sur le territoire de l'Union Européenne.

Vous trouverez ci-après un fichier « powerpoint » résumant les lignes directrices de l'épreuve, accompagné du règlement et de la fiche d'inscription au concours.

A vous de sensibiliser les membres de votre Club afin qu'ils puissent dénicher des jeunes talents prêts à se mesurer entre eux. N'hésitez pas non plus à informer les éventuels cercles ou clubs photos de votre environnement immédiat de notre concours. Votre Club pourra ainsi être, en un premier temps, parrain d'un ou plusieurs de ces jeunes photographes.

La ou les fiches d'inscriptions accompagnées d'une photo, en noir et blanc ou en couleur, de l'œuvre à concourir doi(ven)t vous être parvenue(s) <u>au plus tard le 1^{er} mars 2025</u>. Il faut absolument que le fichier de chaque photo envoyée soit dans sa définition native (en Haute Définition, pas modifiée et pas compressée donc), quel que soit son format numérique (jpg, jpeg, RAW, GIF, png, eps, ...). Les photos devront également être accompagnées d'un texte ou d'une légende en français (les expressions locales ne sont pas interdites).

A vous d'organiser une présélection pour présenter une ou maximum 3 photos lors de notre Convention de Printemps à Mons, le 17 mai 2025.

Ainsi, la photo ou les photos retenues par votre Club, le(s) texte(s) d'accompagnement et la(es) fiche(s) d'inscription devront être adressé(e)s, par courriel ou sur clé USB, au plus tard le 15 mars 2025 à Pierre Bracaval (pierrebracaval@msn.com), membre du LC Mons Colfontaine responsable pour notre District à cette action culturelle des jumelages. Il vous sera confirmé la bonne réception de ces documents, et chacun des participants sera mis au courant de l'évolution du concours.

La sélection objective des photos se basera sur l'originalité, le mérite artistique et l'illustration du thème.

Le jury, lors de la Convention de Printemps, se réserve le droit de refuser les photos qui ne rempliront pas les conditions du concours ou qui pourraient être considérées comme étant inopportunes ou choquantes. Ce jury sélectionnera 3 œuvres qui seront exposées lors des Conventions de Printemps des 3 Districts. Un classement final sera ensuite établi.

Les 3 œuvres retenues au sein de chaque District recevront, en fonction de leur classement, un prix d'une valeur de 100 à 250 €, et le 1^{er} prix de chaque District sera sélectionné pour la finale octroyant un prix supplémentaire de 200 € au premier et 100 € au second.

Merci d'adresser vos éventuelles questions sur le concours par courriel à pierrebracaval@msn.com.

Bonne chance à toutes et tous... et au plaisir de vous compter nombreux pour ce challenge.

Pierre BRACAVAL

Responsable District 112D de l'action culturelle des jumelages Daniel LISOIR

Responsable District 112D Relations Internationales « G-D du Luxembourg 113 »